



# eleu

dit

N° 170

le@uwette



## BIENTÔT UNE AGENCE POSTALE COMMUNALE À ÉLEU

**Pour maintenir dans notre commune un service public postal menacé de disparition, la municipalité prend ses responsabilités en s'engageant dans la mise en place d'une agence postale communale.**

Depuis plusieurs années, de nombreuses agglomérations de taille petite ou moyenne font face à un mouvement de désertification des services publics de proximité. Cette tendance est liée à une évolution démographique défavorable, au développement des offres de services dématérialisés mais aussi, il faut bien le dire, à une recherche de rentabilité de la part de services publics transformés en sociétés placées en concurrence avec le secteur privé.

Bien qu'étant située au cœur d'une zone fortement urbanisée, la commune d'Eleu-dit-Leauwette n'échappe pas complètement à cette dérive. Quand on y est confronté, il faut savoir retrousser ses manches pour rechercher une solution adaptée aux besoins de la population.

C'est exactement ce qui s'est produit lorsqu'en début d'année, notre maire Bernard Pruneau a été informé par les services régionaux de La Poste que le bureau de poste d'Eleu, qui n'était déjà plus ouvert que 17 heures par semaine, allait prochainement connaître une nouvelle restriction avec seulement 12 heures d'ouverture hebdomadaire.

Comment réagir face à cette disparition programmée ?

Fallait-il baisser les bras en considérant que d'autres bureaux de poste sont localisés à moins de trois kilomètres et que la plupart des gens disposent de moyens de locomotion permettant de s'y rendre ?

Fallait-il accepter que La Poste confie ses activités à un commerçant qui aurait joué le rôle de relais postal ?

Ni l'une ni l'autre de ces solutions ne correspondait à la volonté des élus éleusiens qui ont toujours lutté pour le maintien d'un service de proximité et de qualité au bénéfice de leurs concitoyens.

C'est pourquoi Bernard Pruneau, soutenu par le Conseil Municipal, a décidé de donner suite à la proposition de La Poste de créer une Agence postale communale. Cela signifie que, dans le cadre d'une convention signée avec La Poste, le service public postal sera désormais assuré par du personnel communal.

**L'agence ouvrira ses portes le lundi 20 septembre 2018.** Elle sera située rue Charles-Ferrand, dans les locaux de l'Espace Culturel et Sportif Michel-Darras, juste à côté de la médiathèque, à deux pas de l'ancien bureau de poste.

Ce changement d'implantation est motivé avant tout par un souci de sécurisation maximale du personnel.

Les élus considèrent que la désaffectation de l'ancien bureau est directement liée d'une part à la restriction des heures d'ouverture et d'autre part à une permanence du service plus qu'éléatoire avec un bureau qui ferme un jour sur quatre sans alerte donnée aux usagers. En conséquence, **l'amplitude d'ouverture au public sera portée à 26 heures par semaine : du mardi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17h30 et le samedi de 9h30 à 11h30.** Ces modalités d'ouverture sont fixées pour une période expérimentale jusqu'à la fin de l'année 2018 et seront susceptibles d'être ajustées en fonction de la fréquentation observée durant cette période.

L'agence postale communale assurera les services essentiels de La Poste, comme l'affranchissement, le dépôt et le retrait de courriers et de colis, la vente d'enveloppes et d'emballages « prêt-à-envoyer ».

Elle permettra aussi d'opérer des retraits ou des versements d'espèces sur un CCP ou sur les comptes d'épargne postaux dans la limite de 350 euros par période de 7 jours glissants et de déposer des chèques sur un CCP ou sur un compte d'épargne postal sans limitation de montant.

Il est à noter que, dans un souci de confidentialité, les agents communaux n'auront toutefois pas accès aux comptes en question.

Enfin une tablette tactile sera mise à disposition pour accéder aux services en ligne de La Poste, ainsi que tous les services postaux.

Dans le cadre de la convention signée entre la commune et La Poste, cette dernière prendra en charge la formation du personnel communal, les travaux d'aménagements (pose d'un rideau métallique, etc.) ainsi que l'équipement complet de l'agence (mobilier, informatique, signalétique, coffre et matériel postal). La Poste versera également à la commune, chaque mois, une indemnité compensatrice en contrepartie des prestations fournies par la commune.

La convention est conclue pour une durée de 9 ans, renouvelable une fois par tacite reconduction, ce qui donne la garantie d'une présence postale de 18 années sur le territoire communal.

Ce service public sera maintenu sur notre territoire communal parce qu'il nous semble absolument nécessaire. Nous invitons donc nos concitoyens à faire le meilleur usage de leur nouvelle agence postale communale !

**OUVERTURE D'UNE CLASSE  
À L'ÉCOLE MATERNELLE HÉLÈNE-BOUCHER**



Lors de la réception de fin d'année scolaire des enseignants des établissements de la commune, le maire, Bernard Pruneau, a annoncé l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école maternelle Hélène-Boucher. Il espère, dans les années à venir, que la construction de nouveaux lotissements dans la commune amènera l'ouverture d'autres classes. Cette année, aucun départ du corps enseignant à la retraite, ni mutation n'est annoncé.

**RENTRÉE SCOLAIRE**

Dès la rentrée, les élèves de nos 4 établissements auront cours le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

- Écoles maternelles Hélène-Boucher, Gisèle-Hernu et école primaire Jules-Fassiaux : de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h15;
- École primaire Jules-Verne : de 8 h 35 à 11 h 50 et de 13 h 35 à 16 h 20.

**REMISE DES PRIX DANS LES ÉCOLES**



Pour permettre aux élèves des classes de CM2 des écoles Jules-Verne et Jules-Fassiaux de poursuivre leurs études dans les meilleures conditions, la municipalité a décidé d'offrir aux futurs collégiens des tablettes numériques.

**Cérémonie commémorative**

**SAMEDI 1er SEPTEMBRE :**

**Commémoration de la Libération de la ville d'Eleu**

Le comité des fêtes organise le

**DIMANCHE 9  
SEPTEMBRE 2018**

la fête de l'amitié à partir de 12h00  
à la salle Flécher

restauration et boissons  
offertes

mur d'escalade  
structure gonflable



**VENEZ NOMBREUX**

pour participer, bulletin d'inscription obligatoire à  
déposer au 22 rue Bourdaloue à Eleu-dit-Leauwette

nom..... prénom.....  
 adresse .....  
 .....  
 n°Tel ( facultatif ) .....  
 nombre de participants Adultes.....  
 Enfants.....

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : 06.50.84.10.46

IPNS

**Journée pêche**  
 Organisée par le Comité des fêtes d'Eleu  
**Dimanche 26 août 2018**  
 Au parc des glissoires d'Avion



De 8h à 18h  
Déversements  
à 9h et 14h

**Pêche + Repas = 20€**

**Repas adulte = 5€ Repas enfant = 3€**

**Repas adulte**

Cocktail  
+ 2 chipolatas ou merguez + frites  
+ crudités + boisson + café

**Repas enfant**

1 chipolata ou merguez  
+ frites + boisson

**Tél. 06 26 27 81 76**

Basée sur le fond commun, la pêche de  
chacun sera partagée équitablement entre  
les pêcheurs sauf les grosses truites qui  
resteront aux pêcheurs qui les auront prises

**Réservez  
dès aujourd'hui**  
06.50.84.10.46



Attention : places limitées et réservation jusqu'au samedi 18 août

## Sport

### Clémentine Plachez : Un parcours exemplaire



Son sport est le karaté contact. Elle a commencé à l'âge de trois ans et le pratique au gymnase Jean-Jaurès à Lens avec pour professeur Patrick Démarez.

#### PALMARÈS :

##### Année 2015/2016 :

- 1ère à la coupe de France semi contact
- 2ème aux championnats de France semi contact

##### Année 2016/2017 :

- 3ème à la coupe de France semi contact
- 2ème aux championnats de France semi contact
- 1ère au championnat régional light contact

##### Année 2017/2018 :

- 2ème à la coupe de France zone nord light contact
- 1ère ex aequo à la coupe de France semi contact
- 1ère au championnat régional light contact
- 3ème à la coupe de France light contact
- 3ème aux championnats de France semi contact

## Noces d'Or

### Anne-Marie et Gérard unis depuis un demi-siècle



C'est à Liélysée d'Avion lors d'un thé dansant et sur un air de madison que Anne-Marie tomba sous le charme de Gérard. Ce dernier lui a déclaré sa flamme et l'a épousée le 23 mars 1968 à Avion.

Gérard Glachet est né le 16 mai 1948 à Méricourt. Après l'obtention de son certificat d'études primaire, il entre à 15 ans dans une usine textile. Deux ans après, il prépare un CAP de soudeur. Après l'obtention de ce diplôme, il entre chez Thomson à Lesquin puis travaille pour la société ACMA et part effectuer de nombreux chantiers en France. C'est en 2006 que l'heure de la retraite sonne. Il a été président du Judo-Club de 1988 à 1994 puis président du Comité des fêtes de 1997 à 2015. Il est aussi conseiller municipal depuis 1995.

Anne-Marie Luzniak est née à Liévin le 24 octobre 1948. A 15 ans elle entre chez Dubus et fils, confection située à Willems, où elle reste six ans. Elle quitte le monde du travail pour suivre son mari dans ses déplacements. En 1976, elle retrouve un emploi dans un centre commercial dans les Yvelines. De retour dans le Pas-de-Calais, en 1978, elle travaille dans un centre commercial de Liévin. C'est en 2008 qu'elle fera valoir ses droits à la retraite.

La famille s'est agrandie avec la naissance de Karine et de Mickaël et la naissance de cinq petits-enfants. C'est en mairie d'Éleu que les époux Glachet-Luzniak ont renouvelé leurs consentements.

## Danse



## LATINVA FITNESS

Tous les mardis de 19 h à 20 h 15

A PARTIR DU MARDI 11 SEPTEMBRE 2018

Salle Michel-Darras (médiathèque) - Rue Charles-Ferrand

ÉLEU-DIT-LEAUWETTE

Latinva<sup>®</sup>

Cha Cha Salsa Mambo

TOUTES LES DANSES LATINES,  
EN UN SEUL COURS !

Merengue Cumbia



Renouvellement au 03201703077

## SAISON 2018/2019



### DANSE JAZZ :

Mercredi (salle Michel-Darras) de 14 h à 20 h (dès 4 ans).

### TARIFS :

- Éleusiens de 4/5 ans - 6/8 ans - 9/11 ans : 120 euros (90 euros avec Pass@port).
- Extérieurs : 135 euros (105 euros avec Pass@port).
- Éleusiens de 12 à 15 ans : 140 euros (110 euros avec Pass@port).
- Éleusiens adultes : 140 euros.
- Extérieurs : 155 euros.

### LATINVA :

Le mardi (salle Michel-Darras), dès 12 ans, de 19 h à 20 h 15.  
Cotisation annuelle : 110 euros.

### VITANDANCE :

- Jeudi (salle des sports du complexe Henry-Somville), dès 12 ans, de 19 h à 20 h. Cotisation annuelle : 140 euros.
- 2 activités au choix : 170 euros pour l'année.
- 3 activités : 190 euros pour l'année.
- Le Pass@port de la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin (CALL) permet aux pratiquants (jusque 18 ans) qui en font la demande auprès de celle-ci de bénéficier d'une aide aux sports de 30 euros.

## Exposition

### « CLINS d'OEIL »

Du 4 au 20 septembre 2018

à l'Espace Culturel et Sportif Michel-Darras (médiathèque)  
Photographies aériennes de M. Philippe Frutier. Une vision insolite du Bassin Minier.

# Éleu-dit-Leauwette

**Samedi  
15  
septembre 2018**  
à 20 h 30

**Salle Fléchier**  
(rue Esprit-Fléchier)

**Tarif : 5 euros**

## **Concert de Jef Kino et de ses musiciens**

Réservations à la médiathèque municipale,  
rue Charles-Ferrand

Médiathèque : 03 21 78 78 29

Mairie : 03 21 13 45 41

*Les mardis, mercredis et vendredis de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h*

*Les lundis de 13 h 30 à 18 h*

*Les jeudis et samedis de 9 h à 12 h*